

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 20 MARS 2010

Présents : MM CAMUS Florent, BEAU Françoise, DIDIER Bernadette, NEYENS Sandrine, DUREY Philippe, FORGET Isabelle, HERGIBO Marie-Laure, PHULPIN Christian ;

La séance est ouverte à 10 H 00.

Secrétaire de séance : HERGIBO Marie-Laure ;

- **Présentation et Vote des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2009 :**
Budget Principal : Résultat total de clôture = + 152 774.90 €, dont
Section fonctionnement = + 75 242.86 € / Section investissement = + 77 522.04 € ;
CCAS : Résultat de clôture = + 342.80 € ;
Les Comptes de Gestion et Comptes Administratifs sont adoptés à l'unanimité.
- **Reprises des résultats 2009** : Adoptées tel que décrites ci-après :
Budget Principal : R001 = + 77 522.04 € ; R002 = + 75 242.86 € ;
CCAS : R002 = + 342.80 €.
- **Présentation et Vote des quatre Taxes** : Présentation des nouvelles bases des taxes habitation et foncières et des rapports à taux constants, des compensations versées au titre des exonérations, présentation des mesures compensatoires 2010 pour la suppression de la taxe professionnelle (pas de TP à Gland, donc pas de compensation) ;
TH : 81100 x 5% = 4055 € // TFB : 44700 x 8% = 3576 € // TFNB : 19300 x 31% = 5983 € // allocations compensatrices = 2134 €
Adoption des 4 Taxes à taux constants pour 2010, pour un rapport annuel de 15928 €.
- **Présentation et Vote des Budgets Primitifs 2010 :**
Budget Principal : Fonctionnement = 145 061 € ; Investissement = 77 522 € ;
CCAS : 1 943 € ;
Les Budgets Primitifs sont adoptés à l'unanimité.
- **Travaux d'entretien des arbres Place de l'Eglise** : Présentation des devis reçus ; La proposition de Mr Michel GUENEAU pour un montant de 1 566.76 € HT est retenue, en ne taillant que 6 arbres.
- **Travaux de voirie** : 1/ **Dérasement Route d'Ancy-Le-Franc** : reporté ; 2/ **Bordures de trottoirs Grande Rue** : attente de devis.
- **Rénovation de l'Eclairage Public** : Présentation du devis de Forclum ; En attente de l'avis du SIET.

Vu pour être affiché le 23 Mars 2010 , conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le 23 Mars 2010

Le Maire,

Commune de GLAND

- **Aménagement du Parking de la Salle Communale** : Présentation des devis reçus ; La proposition de l'Entreprise GASTON pour un montant de 4 770.15 € HT est retenue.
- **Travaux en Forêt / pose de plaques de numérotation des parcelles** : Présentation du devis proposé par l'ONF ; refusé.
- **Modification des Statuts du SIET et de la CCT / Compétence Energies Renouvelables** : Compte tenu de l'absence de précisions fournies sur la définition de cette compétence par les 2 EPCI, le Conseil Municipal refuse de prendre une décision sur le sujet et interroge dans un premier temps Monsieur le Président du SIET.
- **Affaires diverses** :

1/ Feu d'artifices du 14 Juillet / en attente d'informations sur le stage obligatoire K4 ; En cas d'annulation du feu d'artifices, la commune prendra en charge une animation (ex : fanfare) ;

2/ Prévoir un entretien des bacs à fleurs (peinture) ; Prévoir une réunion de la commission « fleurissement » ;

3/ Création d'une commission communale « personnes handicapées » : Isabelle FORGET, Françoise BEAU, Florent CAMUS, Sandrine NEYENS ;

4/ Dans le cadre des échanges avec les autres communes de Gland (Suisse et Aisne), il est envisagé d'organiser une visite de Gland dans l'Aisne au cours d'un week-end du mois de Juin.

La séance est levée à 13 H 30.

Vu pour être affiché le 23 Mars 2010 , conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le 23 Mars 2010

Le Maire,